

AAGROUP RENNES
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 20, Avenue Henri Fréville,
35200 RENNES
442 632 741 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 97 568,24 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	97 568,24 euros
Report à nouveau antérieur	-197 079,49 euros
Prélèvement sur le poste « Autres réserves »	189 511,25 euros

Affectation :

Apurement total des pertes antérieures	197 079,49 euros
par prélèvement sur le poste « Autres réserves »	
Dividendes	90 000,00 euros

La mise en paiement du dividende sera effectuée au siège social, à compter du 16 juin 2026.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 400,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 84 600,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

26 250 euros

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 4 200 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 22 050 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

Philippe CANIVET

✓ Certifié par  yousign

Bilan Actif

Philippe CANIVET

✓ Certifié par  yousign

		Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Au 31/12/2024	
Bilan Actif		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé	I				
Frais d'établissement	II				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		450	450		
Fonds commercial					195 000
Autres immobilisations incorporelles		195 000		195 000	
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles		119 844	106 284	13 559	9 632
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		12 883		12 883	9 850
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III		328 177	106 734	221 442	214 482
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production					
Produits finis		513 388		513 388	483 821
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (2)					
Créances clients et comptes rattachés		973 495	135 388	838 107	847 712
Autres créances		163 962		163 962	140 007
Charges constatées d'avance		28 579		28 579	5 523
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres		767		767	767
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		204 617		204 617	98 983
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV		1 884 807	135 388	1 749 419	1 576 812
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		2 212 984	242 123	1 970 861	1 791 295
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à moins d'un an				1 030 648	993 242

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Capitaux propres			
Capital	(dont versé)	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserve légale		750	750
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		808 934	808 934
Report à nouveau		-197 079	-79 045
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		97 568	-118 034
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I		717 673	620 105
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS II			
Emprunts et dettes (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19 403	85 856
Emprunts et dettes financières diverses (2)			14 738
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		26 388	3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		790 717	566 541
Dettes fiscales et sociales		388 862	501 055
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		27 817	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III		1 253 188	1 171 190
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		IV	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)		1 970 861	1 791 295
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 253 188	1 151 787
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 059 719		2 059 719	1 729 228
Montant net du chiffres d'affaires	2 059 719		2 059 719	1 729 228
Production stockée			29 567	204 822
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			69 564	9 235
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 472	532
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I			2 160 322	1 943 817
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 002	2 189
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			979 440	972 799
Impôts, taxes et versements assimilés			19 208	20 576
Salaires			612 488	717 252
Cotisations sociales			230 553	275 342
Dotations aux amortissement sur immobilisations			4 076	3 442
Dépréciations sur immobilisations				
Dépréciations sur actif circulant			135 388	69 564
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			81 070	1 001
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II			2 063 225	2 062 165
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			97 097	-118 348
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
Produits financiers				
Produits financiers de participation (2)			836	1 562
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produit des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V			836	1 562

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	364	829
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VI	364	829
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	472	734
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	97 568	-117 615
Produits exceptionnels VII		351
Charges exceptionnelles VIII		770
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-419
Participation des salariés aux résultats IX		
Impôts sur les bénéfices X		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 161 158	1 945 729
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 063 589	2 063 764
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	97 568	-118 034
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	364	829

Règles et méthodes comptables

(Article R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 970 861 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 97 568 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03, actualisé du règlement 2022-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entrée en vigueur du Règlement ANC 2022-06 à compter de 01/01/2025 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes à l'exception du format de présentation du bilan et du compte de résultat.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---|-------------|
| • Agencements et aménagements des constructions | 5 à 12 ans, |
| • Matériel de transport | 3 ans, |
| • Mobilier de bureau | 3 à 12 ans. |

Stocks